

REP Bâtiment

Après la campagne d'adhésion auprès des metteurs sur le marché qui a conforté sa position de principal éco-organisme de la filière minérale, Ecominéro ouvre la contractualisation avec tous les opérateurs de déchets dès le 1^{er} mars 2023

Ecominéro, l'éco-organisme de la filière minérale compte plus de **1 300 entreprises adhérentes** – soit plus de 80% des entreprises qui ont reçu leur numéro d'identification unique pour la catégorie 1 (déchets inertes).

« Je remercie les producteurs qui ont massivement adhéré à Ecominéro : plus de 1 300 entreprises nous font confiance. Je précise, à l'intention des entreprises qui n'ont pas encore adhéré, qu'il n'est pas trop tard ! Elles peuvent encore le faire afin de se mettre en conformité au plus tôt. Avec Ecominéro, elles ont la garantie que leur éco-contribution servira à financer un large réseau de déchèteries et de plateformes de recyclage » explique François Demeure dit Latte, directeur général d'Ecominéro.

Après cette étape d'adhésion, Ecominéro ouvre la contractualisation avec les opérateurs de déchets à partir du 1^{er} mars 2023.

Le déploiement de la REP PMCB continue et tous les opérateurs de déchets vont pouvoir contractualiser avec l'éco-organisme **dès le 1^{er} mars** directement sur le site d'Ecominéro. Ils auront **jusqu'au 17 mars** pour adresser leur dossier complet en vue d'obtenir le **soutien financier** d'Ecominéro **dès le 1^{er} mai**. En raison des procédures nécessaires à la vérification de leur conformité, Ecominéro précise que seuls les dossiers réceptionnés avant le 17 mars seront assurés de bénéficier du soutien à partir du 1^{er} mai.

François Demeure dit Latte, directeur général d'Ecominéro, rappelle que « *l'objectif d'Ecominéro est de constituer le premier maillage de points de reprises qui permettra d'offrir aux entreprises et aux artisans une solution simple et de proximité pour collecter et recycler les déchets inertes du bâtiment. Nous comptons sur l'engagement de tous les opérateurs de déchets inertes pour intégrer notre réseau de collecte au plus vite. Si leur dossier est complété avant le 17 mars, nous leur garantissons un soutien financier à compter du 1^{er} mai 2023* ».

Ecominéro propose un accompagnement sur mesure

Ecominéro accompagne les opérateurs de déchets dans cette nouvelle étape décisive de la REP en organisant **des webinaires** et en mettant à disposition des professionnels de nombreux **outils pédagogiques** pour faciliter leur compréhension du process de contractualisation.

- Les prochains webinaires auront lieu :
 - **Le mercredi 01/03** : 14h00 – 15h00
 - **Le mardi 14/03** : 11h00 – 12h00
 - **Le mardi 28/03** : 11h00 – 12h00

Voici le lien pour s'inscrire à la séance de son choix : [cliquez ici](#)

- Toutes les informations pour les opérateurs de déchets (mode d'emploi de la contractualisation, tarifs 2023, etc.) sont accessibles en ligne : [cliquez ici](#)
- Une boîte à outils est disponible en ligne sur le site [ecominero.fr](#) : [cliquez ici](#)

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment.

L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets.

Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux.

www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :

